



# ***RESISTANCE SOCIALE***

La République sera sociale ou ne sera pas !

**Numéro 19    Octobre 2004**

## **Le mot de la Présidente**

Comme nous l'espérions, les deuxièmes Vendémiaires de Réso ont été un plein succès tant par la qualité des intervenants que par l'assistance nombreuse tout au long de cette journée. Merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui ont fait le déplacement !

Il est vrai que l'avalanche de mauvaises nouvelles sur le front social ne peut qu'inciter tous ceux qui ne renoncent pas au progrès social à résister et à combattre ce libéralisme qui détruit tout sur son passage. On l'a encore vu ces dernières semaines avec le projet de loi dite de cohésion sociale qui mériterait mieux le nom de régression sociale. Malgré quelques reculs du gouvernement (rien ne dit d'ailleurs que ceux-ci seront confirmés par la majorité parlementaire), ce texte est une véritable atteinte aux droits des salariés avec notamment l'extension du champ du licenciement économique - qui a bien failli aller jusqu'aux licenciements boursiers - ou la difficulté accrue pour les recours - qui heureusement pourront être intentés au delà de six mois comme prévu initialement par le gouvernement. Sans la vigilance des organisations syndicales, pour une fois unanimes, nul doute que le résultat eut été encore pire ! Et pendant ce temps là, la droite multiplie les cadeaux aux plus riches, qu'il s'agisse du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune, des emplois familiaux, de la redevance télé dont seront désormais exonérées les résidences secondaires ...

Côté européen, le premier échec de la commission Barroso, rétroquée dans sa configuration initiale par le Parlement européen, n'empêchera sans doute pas les partisans de l'ultra-libéralisme de se retrouver en force au sein de cette commission. Si on ne pleurera pas le départ de Pascal Lamy, on ne peut qu'être inquiet des surenchères qui ne manqueront pas en faveur de toujours plus de libéralisme, toujours plus pour les entreprises, toujours moins pour les services publics et les salariés.

Oui, décidément, si Résistance Sociale n'existait pas il faudrait l'inventer ! Plus que jamais le dialogue entre représentants syndicaux, politiques et associatifs apparaît nécessaire pour construire demain les bases d'une alternative crédible susceptible d'offrir à nos concitoyens autre chose qu'une alternance sans lendemain.

La bataille pour ou contre le projet de constitution européenne, à laquelle Résistance Sociale prendra toute sa part aux côtés des partisans du non, va bien au delà d'un texte. C'est l'avenir de notre pays et de ses salariés qui est en question. C'est pourquoi, plus que jamais, nous vous invitons à nous rejoindre dans ce combat.

**Marinette BACHE**

# SOLIDARITE INTERNATIONALE.

Par Emilie KERDUJAL

## Allemagne : des milliers de suppressions d'emplois annoncées et une situation sociale qui empire

L'Allemagne a connu une journée sociale noire le 14 octobre avec l'annonce d'au moins 16.500 suppressions d'emplois notamment chez le constructeur automobile Opel, ainsi que les groupes de distribution KarstadtQuelle et Spar, sur fond de chômage en augmentation et de croissance qui patine.

Le constructeur automobile américain General Motors (GM) a annoncé la suppression d'ici deux ans de 12.000 emplois en Europe, principalement dans sa filiale allemande à problèmes Opel. Selon le comité d'entreprise, cette entreprise va supprimer 10.000 emplois, soit près d'un tiers de ses effectifs, principalement dans les usines de Bochum (ouest) et de Ruesselsheim (centre ouest). Général Motors n'a pas exécuté non plus de fermer un site à moyen terme.

Dans un pays où l'industrie automobile a été longtemps l'objet d'une grande fierté, l'annonce fait l'effet d'une douche froide.

"On est tous effondrés, il n'y a rien d'autre à dire", se lamentait un ouvrier de l'usine de Ruesselsheim tandis qu'à Bochum, les salariés ont spontanément cessé le travail en signe de protestation.

En péril également, le numéro un des grands magasins KarstadtQuelle va réduire ses effectifs de près de 6%, soit quelque 5.500 suppressions d'emplois d'ici trois ans.

Le groupe, qui, tout comme Opel, est une institution en Allemagne, va se séparer de 4.000 personnes dans ses grands magasins et de 1.500 dans la vente par correspondance, son autre activité phare.

Au total, le plan d'économies adopté le 14 octobre à l'issue de 29 heures de négociations doit atteindre 760 millions d'euros d'ici fin 2007.

Ces "coupes sévères", selon le syndicat des services Ver.di, vont toutefois permettre d'éviter les

licenciements secs alors que la direction avait agité le spectre d'un dépôt de bilan en cas de négociations infructueuses.

La direction et les représentants du personnel de KarstadtQuelle sont également tombés d'accord sur un gel des salaires pendant trois ans, et la suppression de certaines primes comme la prime de Noël (600 euros) même si l'argent doit en principe être versé ultérieurement lorsque l'entreprise reviendra aux bénéficiaires.

KarstadtQuelle, qui souffre d'une consommation allemande atone depuis trois ans, avait déjà annoncé fin septembre qu'il allait céder 77 de ses 181 grands magasins. Il compte également se séparer de nombreuses activités périphériques, dans le prêt-à-porter, le sport, le financement immobilier, la logistique ou l'informatique, et restructurer ses activités de vente par correspondance.

Autre groupe de distribution victime d'une économie intérieure déprimée: Spar. La filiale à problèmes du holding français ITM Entreprises (Intermarché, Ecomarché, Bricomarché), va supprimer 1.000 emplois sur un total de 3.600 dans ses activités de commerce de gros.

Enfin, les drogueries allemandes Schlecker, présentes un peu partout en Europe, vont elles aussi réduire fortement leurs effectifs. Quelques 1.000 petites filiales devraient ainsi fermer leurs portes.

Rappelons qu'en juillet Mercedes avait de son côté évoqué une délocalisation de certaines de ses usines en Afrique du Sud. Quant à Siemens, au prix d'un chantage à la délocalisation de 4000 emplois, elle a obtenu l'accord des syndicats pour une hausse du temps de travail à 40 heures par semaine, une baisse des salaires, la suppression de certaines primes et de la hausse indicielle en 2005.

En septembre, le chômage a progressé pour le huitième mois consécutif en données corrigées des variations saisonnières à 4,445 millions de personnes.

# PLACE AU DEBAT

**Le MEDEF en avait rêvé, Raffarin a voulu le faire... mais ça n'a pas marché !**

par Béatrice Durand

Votre entreprise va bien, votre travail vous plaît, votre patron est sympa, les actionnaires sont pourtant mécontents, ... attention vous allez peut-être être licencié !

Dans le texte initial sur la cohésion sociale, si vous refusiez d'être muté à 300 kilomètres ou si vous n'acceptiez pas une baisse de salaire de 100 €, vous auriez pu avoir toutes les chances d'être licencié. Voilà ce sur quoi aurait pu déboucher l'avant-projet de loi sur les restructurations élaboré par le gouvernement. Le ministre délégué aux Relations du travail, Gérard Larcher, a pris le pouls des syndicats et du patronat sur son texte, qui modifiait substantiellement les règles du licenciement économique et renforçait le reclassement des salariés.

Le gouvernement voulait aller vite : le texte législatif devait être soumis d'ici à la fin du mois au Parlement, mais le Ministre a dû revoir sa copie, car, fort heureusement, la grogne syndicale avait enflé. Tous y voyaient à juste titre « une copie conforme des propositions du MEDEF » à l'origine de l'échec des négociations sur ce sujet ultrasensible au bout de dix-huit mois. Et déjà le syndicat des cadres CFE-CGC sonnait la charge, appelant « à la mobilisation de toutes les organisations syndicales pour faire front » tandis que la CGT accusait le gouvernement de vouloir « banaliser les suppressions d'emplois ».

*Le gouvernement offrait à nos employeurs le droit de licencier avec plus de facilité : dans l'article C, «*

accompagnement des mutations économiques et des restructurations », le gouvernement introduisait dans la définition du licenciement économique deux nouvelles notions. La première indiquait qu'un licenciement économique pouvait être invoqué au nom de la « sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise ». En clair, une entreprise, même si elle se porte bien, aurait pu, si les actionnaires estimaient que le taux de rentabilité des actions n'était pas suffisant, invoquer la « sauvegarde de la compétitivité ». Même chose si une entreprise estimait que la baisse de ses marges pouvait entraver sa bonne santé financière. Autre changement notable, constituait « un licenciement pour motif économique » le refus du salarié « d'une modification d'un élément essentiel du contrat de travail ». Exemple : une mutation, une baisse de salaire, un changement de poste avec baisse de qualification...

*Et pendant ce temps-là, ils privaient les salariés des moyens de s'opposer au plan social... En effet, actuellement, les syndicats et les salariés disposent du temps qu'ils veulent pour saisir le juge en cas de non-respect des engagements pris par l'employeur (reclassement, priorité de réembauche...) via son plan. Le texte initial réduisait à six mois cette possibilité. Ce qui signifie qu'un salarié qui n'aurait pas eu de proposition sérieuse de reclassement au bout d'un an se serait retrouvé dans l'impossibilité de se retourner contre l'employeur. Par ailleurs, les représentants du personnel n'avaient plus que huit jours pour faire l'ensemble des démarches pour saisir le*

juge en cas d' irrégularité de la procédure de restructuration. Un délai qui laissait très peu de temps pour réunir le CE, trouver un avocat, décrocher une date au tribunal... Un exemple : aujourd' hui dans une grande entreprise, il faut déjà huit jours pour convoquer le comité central d' entreprise qui pourrait décider d' un tel recours.

*Et ce n'est pas tout.....Les réintégrations judiciaires menacées :* aujourd' hui, lorsqu' un plan social est déclaré nul, l' entreprise est généralement obligée par le juge de réintégrer ses salariés visés par les licenciements. Le texte prévoyait de soumettre ce retour dans l' entreprise « au double accord des intéressés et de l' employeur ». Atant dire que l' employeur obtenait ainsi un droit de veto sur les réintégrations ...

*Mais dans un moment d'égarement, ou de faiblesse...il était prévu en contrepartie d'un licenciement économique d' accorder une prime aux salariés équivalente aux six derniers mois de salaire. Après avoir touché votre prime, il ne vous restait que vos yeux pour pleurer.*

*Fort heureusement les syndicats se sont mis en colère..... Le MEDEF n'est pas content !*

Le recul du gouvernement sur plusieurs points du texte initial, comme la définition du licenciement économique et des délais de recours a en effet provoqué, on s'en serait douté, les foudres du MEDEF.

Le ministre de l' Emploi et de la cohésion sociale, Jean-Louis Borloo, a présenté le texte au Conseil des ministres du 20 octobre, sous forme d' une lettre

rectificative au projet de loi de programmation pour la cohésion sociale.

Le nouveau projet sera examiné au Sénat en séance publique à partir du 27 octobre jusque vers le 10 novembre, puis à l' Assemblée nationale. Or, certains syndicats craignent de voir réapparaître, par la voie d' amendements UMP, les points sur lesquels le gouvernement a reculé.

Si le texte est susceptible d' être amendé, il doit aussi être complété. C' est le cas en particulier concernant le nouveau droit, dans les entreprises de moins de 1.000 salariés, à une convention de reclassement personnalisé (CRP) prévoyant pendant huit mois des actions de formation et d' accompagnement pour les salariés licenciés économiques. Plusieurs points de ce dispositif devront faire l' objet d' un accord négocié. Le ministre a ainsi rappelé que les partenaires sociaux responsables de l' assurance chômage vont devoir négocier entre eux sur le sujet du financement, réparti entre l' UNEDIC, l' entreprise et l' Etat.

Reste aussi à déterminer le montant de l' allocation versée au titre de la CRP et la durée de l' indemnisation chômage à expiration de la CRP, un sujet dont M. Larcher a rappelé que les partenaires sociaux auraient à "débatte".

De même, une mission va être créée sur la mise en oeuvre d' un "contrat local territorial" pour revitaliser les bassins d' emploi, qui sera semblé-il un contrat entre les partenaires sociaux et l' Etat auxquels participeront les élus.

Affaire à suivre.....

# ACTUALITE SOCIALE

## **Clarion France délocalise ses autoradios en Hongrie**

Clarion France, filiale du fabricant japonais d' autoradios, va arrêter la production dans son usine de Custines (Meurthe-et-Moselle) pour la transférer en Hongrie.

L' arrêt de la production entraînera la suppression de 24 postes sur 170 tandis que 20 salariés seront reclassés en interne.

L' usine de Custines, implantée en 1984, restait jusqu' alors la dernière unité de production de Clarion en Europe avec son usine hongroise.

Pour information, ce groupe japonais, a réalisé un chiffre d' affaires de 168,95 milliards de yen (environ 1,26 milliard d' euros) lors de son dernier exercice, clôturé en mars 2004.

## **La cristallerie d'Arques supprime 2.700 postes**

Le leader mondial des arts de la table, qui siège à Arques près de Saint-Omer, connaît de sérieuses difficultés depuis 2003 et a décidé de diminuer ses effectifs de 2 659 postes entre 2005 et 2008 soit près de 30 % de ses effectifs pour maintenir sa compétitivité.

*Un plan étalé sur trois ans* Victime de la concurrence des pays à bas coût de main-d' oeuvre, d' une parité du dollar défavorable et de la chute du

marché du cristal, le premier employeur privé du Nord-Pas-de-Calais (10 700 salariés) veut néanmoins éviter tout licenciement : 1 700 départs en préretraite sont ainsi programmés d' ici à 2007, plus de 1 000 autres personnes bénéficieront de reclassements internes en maintenant, s' il le faut, des activités à perte. Certains fous en fin de vie ne seront pas remplacés pour favoriser un développement dans les unités de production en Chine ou aux Emirats arabes unis. «C' est une délocalisation qui ne dit pas son nom», estime le délégué CGT. La verrerie cristallerie, fondée en 1825, est devenue un empire industriel familial qui produit chaque jour six millions d' articles (verres et vaisselle). Après des années de croissance, le groupe a essuyé l' an dernier des pertes de 32 millions d' euros. «Nous apprécions la méthode de la direction qui étale dans le temps son plan de restructuration, pas comme ces patrons voyous, admet Anne Catherine Delay, déléguée CFE CGC. Mais je suis sceptique pour le sort réservé à plus d' un millier de personnes.» Les premières mesures de départs anticipés prendront effet en 2006. Dans l' usine, aucun mouvement de grève n' est envisagé pour l' instant. « Ce n' est pas ~~ma~~ la mentalité des gens d' ici, confie un ancien ouvrier. Nous restons dans l' expectative. »

## ***RIONS UN PEU***

**Nico le petit frère ou le grand frère**  
*par Lucien Jallamion*

Notre grand argentier, futur patron de l'UMP, a décidé de faire du rapport Camdessus son livre de chevet. Non content de s'endormir avec des propositions dans la vague des idées libérales sur l' emploi, il nous propose de mettre en oeuvre la réforme de La Poste sous prétexte que depuis 10 ans la Deutsche Post l' a fait (on attend qu' il aille expliquer cela aux maires UMP des communes rurales concernées !) Quant aux militants de l'UMP, s' ils ne le savaient pas déjà, ils vont vite apprendre que le militantisme est un combat ...

Sarko joue-t-il à « Plus à droite ou libéral que moi tu meurs » ou veut-il venir en aide à son frangin vice-Président du MEDEF ? Sans doute les deux. A force de jouer au cowboy, il pourrait bien cependant se faire flinguer à son tour par un plus libéral que lui..

# COUP DE GUEULE

Syndicaliste et fier de l'être par Pierre KERDRAON

Mon grand-père doit se retourner dans sa tombe. Lui qui a vécu 36 et le Front populaire, milité pendant plus de 40 ans à la CGT puis à la CGT-FO aurait sans doute beaucoup de mal à comprendre comment un ancien premier ministre qui naguère se disait socialiste peut aujourd'hui dénoncer avec une telle vigueur les syndicats, accusés d' être des freins à la modernisation de la France.

Qu'un libéral, fut-il social, fasse de l'anti-syndicalisme, quoi de plus normal, me direz-vous ? L'ennui, c'est que ce libéral là n'est pas Monsieur Tout le monde et qu'il reflète une opinion partagée par un nombre important de nos compatriotes qui voient dans les syndicats des empêcheurs de tourner en rond, qui seraient responsables des trains qui n'arrivent pas à l'h eure, du courrier qui n'est pas distribué, du téléphone qui ne fonctionne pas ...

Comment en vouloir à ces salariés de petites entreprises qui n'ont souvent jamais vu un syndicaliste autrement qu'à la télé et qui sont souvent les premiers à subir les conséquences des grèves des transports ? On ne peut en dire autant des responsables politiques surtout lorsqu'ils prétendent se battre pour les valeurs de justice et de solidarité. Eux savent ou devraient savoir tout ce qu'a apporté le combat syndical depuis 150 ans.

Pour ma part, je suis fier d'appartenir à cette longue lignée de militants qui, parfois au péril de leur vie,

souvent au détriment de leur santé et de leur carrière, se sont battus pour que les enfants cessent de travailler dans les mines dès l'âge de huit ans, pour que les salariés soient protégés contre les conséquences de la maladie et de la vieillesse, pour que les patrons ne puissent pressuriser à loisir leurs ouvriers et ne leur donner en contrepartie qu'un salaire de misère.

Si modernisation veut dire abaissement des droits sociaux, augmentation des profits pour les plus riches pendant que des dizaines de milliers de personnes couchent la nuit dehors, faute d'avoir un toit pour se loger, chômage et misère pour plusieurs millions d'autres , alors oui on peut être fier de s'opposer à cette modernisation là !

Quant à la vraie modernisation, celle qui consiste à bâtir un monde meilleur, plus solidaire, où chacun aurait un travail, de quoi vivre dignement et pourrait profiter d'une retraite bien méritée, n'est ce pas le but de tous ceux qui se battent vraiment pour le socialisme ?

N'est ce pas justement parce que certains socialistes sont devenus des libéraux dans le confort douillet de leur appartement du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris que la France a cessé d'être moderne et ne cesse de ressembler à la France du 19<sup>ème</sup> siècle si bien décrite dans les romans de Zola ?

Le bulletin Résistance Sociale  
est une publication de RESO  
Association loi 1901

**Siège social :**  
57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS

**Pour nous écrire :**  
5 place Georges Brassens  
78260 ACHERES

Tel : 01 48 06 34 97  
Portable : 06 74 79 05 10  
Présidente de RESO et directrice de  
la publication : Marinette BACHE

Commission paritaire en cours

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

j' adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES (chèque  
à l'ordre de Résistance Sociale)